

ADDENDA #2

1. ENVERGURE DES TRAVAUX

- a. En plus des travaux déjà énumérés, les travaux comprennent, sans s'y limiter, la fourniture et l'installation de toute la tuyauterie, les raccords et les appareils du train de valve du compteur d'eau, à l'exception du compteur d'eau qui sera fourni par la Ville de Montréal et installé par l'Entrepreneur.

2. DÉMOLITION

- a. La section de conduite existante qui est inutilisée suite à l'installation de la nouvelle conduit est à désaffecter et laisser en place. Installer un bouchon à chaque extrémité de la conduit désaffectée.

3. RÉPARATION DU PAVAGE D'ASPHALTE EXISTANT

- a. Suite aux travaux d'urgence déjà effectués, il reste une surface d'environ 220 m² qui n'est pas pavée, et qui est à réparer. Nettoyer, compacter, et refaire le pavage là où il a été brisé, sur une surface d'environ 220 m² en plus des travaux d'asphaltage requis pour l'exécution du present contrat.

4. COORDINATION DES TRAVAUX AVEC LA VILLE

- a. Coordonner les travaux avec la Ville de Montréal en ce qui a trait aux coupures d'eau, fermetures et ouvertures de valves, et à l'obtention et l'installation du compteur d'eau à proprement dit.
- b. Dans l'éventualité où le compteur ne serait pas disponible pour l'installation au moment requis, installer une section de conduit bridée (spool) de dimensions appropriée en attendant que le compteur soit disponible.
- c. Lorsque le compteur sera disponible, remplacer la section de conduit bridée (spool) par le compteur.

5. COUPURES D'EAU À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

- a. Le bâtiment est muni d'une seconde entrée d'eau raccordée au réseau d'alimentation et par conséquent, les travaux peuvent être effectués pendant les heures normales de travail sans requérir des arrêts planifiés. (Shut down)

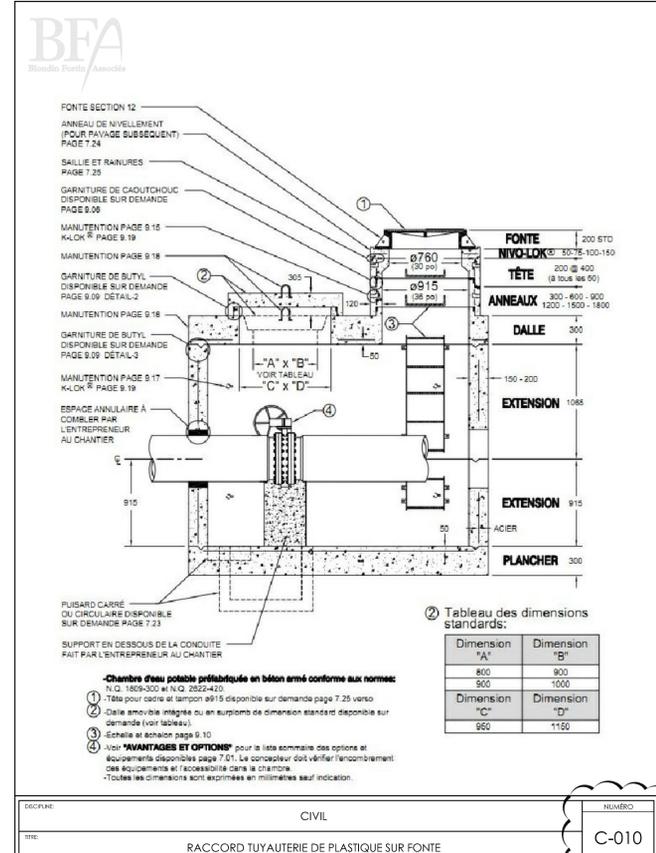
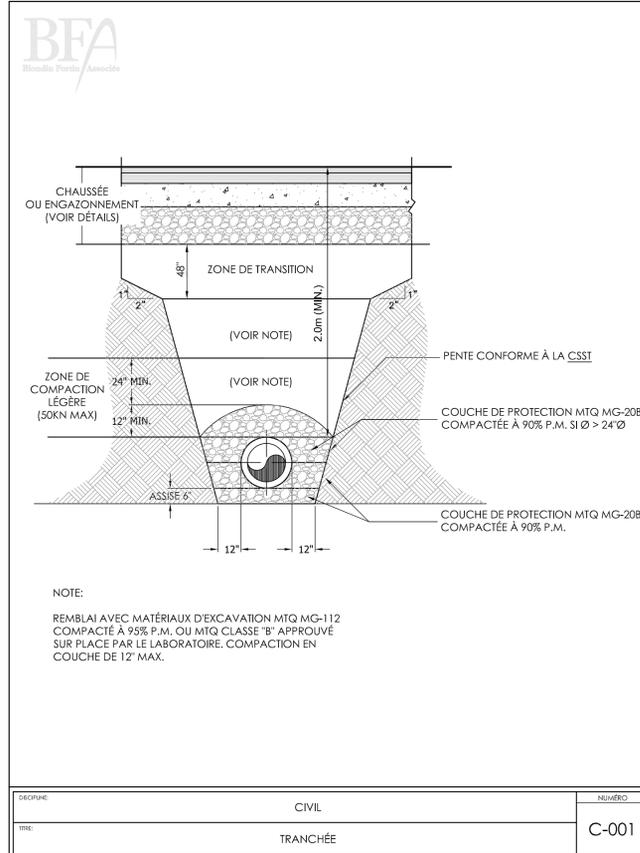
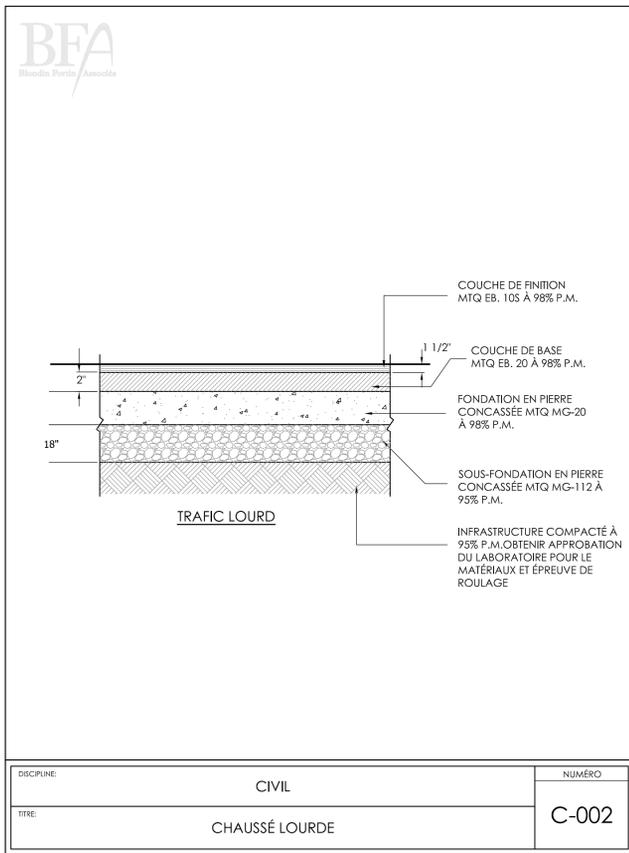
6. CIRCULATION ET ACCÈS AU QUAI DE RÉCEPTION DE MARCHANDISES

- a. Pendant toute la durée des travaux, assurer l'accès des camions de livraison au quai de reception/expedition de merchandise, et ce en tout temps.
- b. Réaliser les travaux en sections de manière à assurer l'accès en tout temps.
- c. Installer de la signalisation et des clôtures de manière à assurer la sécurité du public et des travailleurs.

7. MODIFICATIONS À LA SPÉCIFICATION TECHNIQUE

- a. Tenir compte des modifications aux plans ci-joints, émis pour Addenda ME-01.
 - i. 2017-051_C-001, Addenda ME-01
 - ii. 2017-051_C-002, Addenda ME-01

FIN DE L'ADDENDA



RÈGLEMENT RCG 07-031 - ANNEXE B

ANNEXE B - NORMES TECHNIQUES

Tableau des dimensions:

Diamètre de la tuyauterie (Ø)	Longueur des composantes de la préparation de tuyauterie				Espacement minimum requis autour du compteur			
	Longueur minimale de section de tuyauterie (L1)	Longueur de la zone de transition (L2)	Longueur de la zone de transition (L3)	Longueur de la zone de transition (L4)	Distance (D1)	Distance (D2)	Distance (D3)	Distance (D4)
50 mm (2 po)	825 mm (32.5 po)	175 mm (6.9 po)	175 mm (6.9 po)	200 mm (7.9 po)	125 mm (4.9 po)	345 mm (13.6 po)	180 mm (7.1 po)	180 mm (7.1 po)
75 mm (3 po)	1275 mm (50.2 po)	240 mm (9.4 po)	240 mm (9.4 po)	220 mm (8.7 po)	150 mm (5.9 po)	345 mm (13.6 po)	180 mm (7.1 po)	180 mm (7.1 po)
100 mm (4 po)	1910 mm (75.2 po)	300 mm (11.8 po)	300 mm (11.8 po)	280 mm (11.0 po)	175 mm (6.9 po)	345 mm (13.6 po)	180 mm (7.1 po)	180 mm (7.1 po)
150 mm (6 po)	2730 mm (107.5 po)	360 mm (14.2 po)	360 mm (14.2 po)	340 mm (13.4 po)	225 mm (8.9 po)	345 mm (13.6 po)	180 mm (7.1 po)	180 mm (7.1 po)

VUE EN ÉLEVATION (échelle 1:10)

VUE DE PROFIL DU COMPTEUR (échelle 1:10)

Identification du matériel:

- Raccord et isolation du compteur (à passerie intégral)
- Manchon en amont du compteur (voir la note C2 à la feuille 2 de 3)
- Plaque d'équilibrage pour compteur électromagnétique
- Plaque de transition (voir la note C4 à la feuille 2 de 3)
- Tête de test avec pont d'essai et bougie (voir la note C5 à la feuille 2 de 3)
- Raccord de dérivation

Notes:

Le terme "préparation de tuyauterie" désigne la section de tuyauterie à modifier afin de recevoir le compteur et les composantes associées au compteur (réducteurs, contrôles d'isolation, etc.). Voir la zone encadrée dans la vue en élévation ci-haut.

1 - Voir les notes relatives aux feuilles 4 et 5 pour les détails entourant la préparation de la tuyauterie et l'isolation du compteur.

2 - Voir la liste de matériel à la feuille 3 pour les détails concernant le matériel et les composantes admissibles.

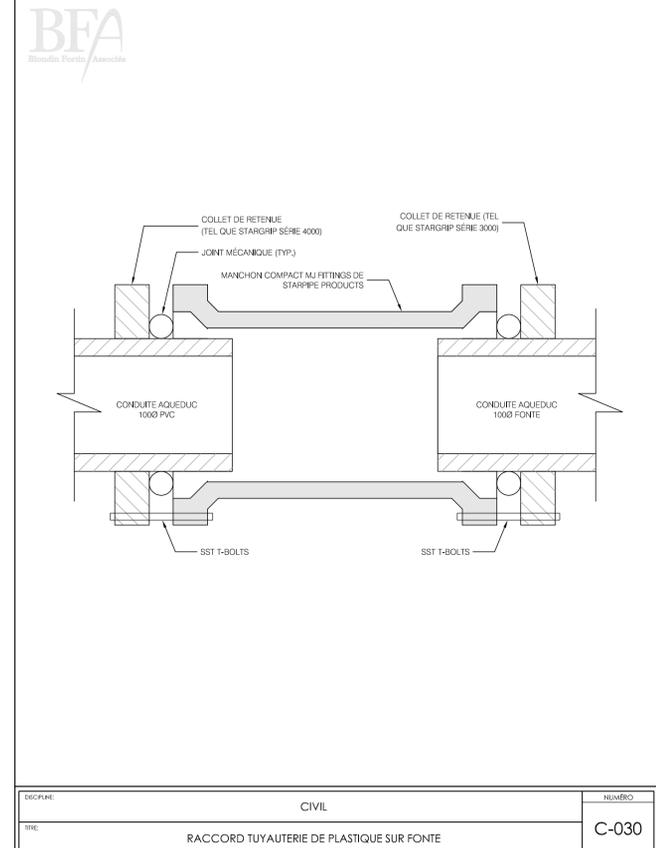
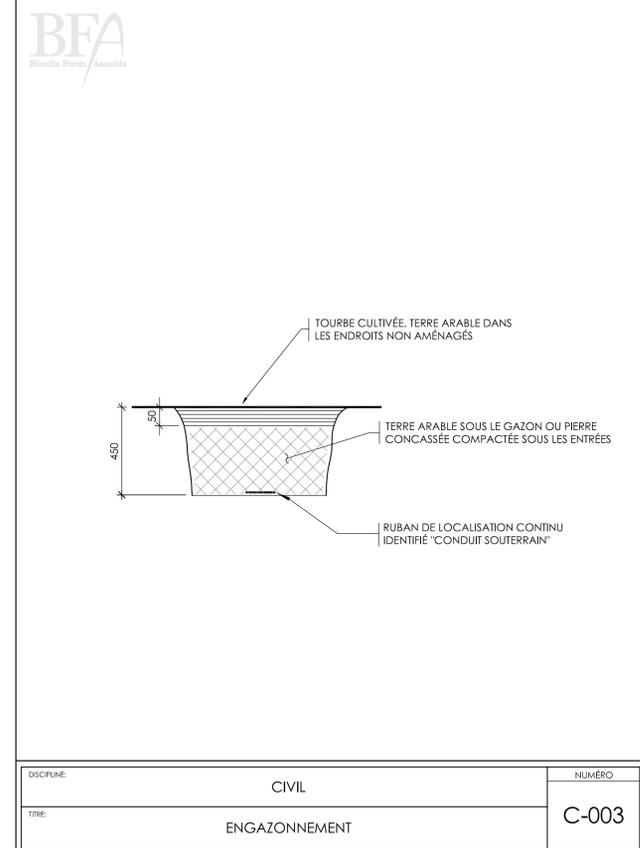
3 - Si le compteur est installé dans une chambre de compteur, se référer au chapitre 104 pour les exigences supplémentaires.

4 - Tout raccordement à un réseau d'alimentation en eau potable doit être protégé contre les dangers de contamination conformément aux codes et normes applicables (Code de sécurité, CSA-B04-10, etc.).

DISCIPLINE: CIVIL

TITRE: ENGAGONNEMENT

NUMÉRO: C-003



PLAN CLÉ:

NOTES:

ARCHITECTE:

1	18-09-17	ADDENDA ME-01	B.B.
0	20-07-17	SOUMISSION	B.B.
NO.	J - M - A	DESCRIPTION	PAR
ÉMIS POUR:			

SCAUX:

BFA Experts conseils - mécanique
électricité - énergie
Blondin Fortin Associés
205, boul. Curé-Labelle
Bureau 200
Sainte-Rose, Laval
Québec H7L 2Z9
Tel.: 450 608-6555
www.blondinfortin.co

TITRE DU PROJET:
**CONDUITE D'ALIMENTATION
AQUEUDUC,
6100 ROYALMOUNT, MONTRÉAL**

DISCIPLINE: CIVIL

TITRE DU PLAN:
DÉTAILS

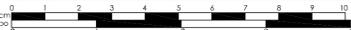
PRÉPARÉ PAR: B. BLONDIN

DESIGNÉ PAR: L.P. LALANDE

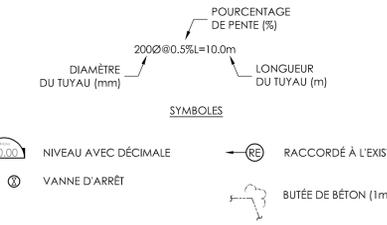
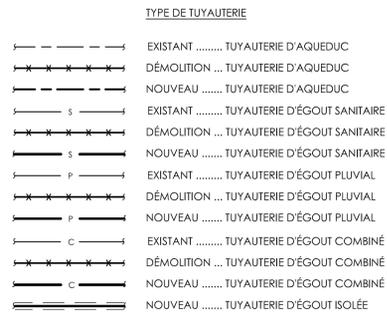
NO. DU PROJET: 2017-051

ÉCHELLE: AUCUNE

PLANCHE NO.:
C-002



LÉGENDE CIVIL



DEVIS CIVIL

1. GÉNÉRALITÉS:

LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS SELON LES PLANS DE GÉNIE CIVIL.
 FOURNIR TOUTE LA MACHINERIE, LA MAIN-D'ŒUVRE, LES MATÉRIAUX, LES ESSAIS ET TOUT AUTRE ITEM REQUIS POUR L'OBTENTION DU PRODUIT FINI À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'INGÉNIEUR.

COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX, LES AUTRES SERVICES EXISTANTS, LES AUTRES ENTREPRENEURS SUR LE SITE ET LE PROPRIÉTAIRE.

L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE L'OBTENTION DE TOUS LES PERMIS AUPRÈS DES AUTORITÉS MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES QUI SONT NÉCESSAIRES AFIN DE COMMENCER ET COMPLÉTER TOUS LES TRAVAUX ET D'EN ACQUITTER LES FRAIS.

LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX AU CHANTIER POURRA ÊTRE EFFECTUÉ PAR LE LABORATOIRE GÉOTECHNIQUE L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER SA PLEINE COLLABORATION AUX TRAVAUX DE CONTRÔLE ET DEVRA MANDATER UN LABORATOIRE D'ESSAIS SPÉCIALISÉ ET INDÉPENDANT POUR EFFECTUER LES ESSAIS SUR LES CONDUITES.

L'ENTREPRENEUR DEVRA EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE, DE GAZON, DE BORDURES, DE TROTTOIRS, DE CONDUITES ET DE RÉFECTIONS DES STRUCTURES EXISTANTES SUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX SELON LES EXIGENCES DE LA VILLE ET DU PROPRIÉTAIRE ET TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC CELLE-CI. TOUS LES COÛTS DIRECTS ET INDIRECTS DEVRONT ÊTRE INCLUS AU CONTRAT.

TOUS LES TRAVAUX QUI NE RÉPONDENT PAS AUX EXIGENCES PRÉSCRITES POURRONT ÊTRE REFUSÉS ET DEVRONT ÊTRE REPRIS PAR L'ENTREPRENEUR. TOUS LES FRAIS DIRECTS ET INDIRECTS SERONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

LE REMBLAYAGE AUTOUR DU BÂTIMENT SE FERA AVEC DU SABLE DE CLASSE A, FAIRE L'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX:

LES TRAVAUX SUIVANTS FONT PARTIE DES PRÉSENTS TRAVAUX :

LES TRAVAUX D'EXCAVATION DE REMBLAYAGE:
 L'ENLEVEMENT DE LA TERRE ARABLE SUR L'ENSEMBLE DU SITE;

L'ENLEVEMENT DES MATÉRIAUX NON UTILISÉS ET LEUR DISPOSITION HORS DU SITE VERS UN SITE APPRUVÉ PAR LES AUTORITÉS;

LA FONDATION ET LA SOUS FONDATION DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE CONDUITE;

LE PAVAGE, LES BORDURES, LES TROTTOIRS DE BÉTON, GAZON, ETC.;

3. MATÉRIAUX AUTORISÉS:

LES TRAVAUX DE BRANCHEMENTS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS CONFORMÉMENT AU BNQ 1809-300/2004 (R2007) ET SELON LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT 0460-000.

AQUEDUC:

TUYAUTERIE:

TOUTE LA TUYAUTERIE DEVRA ÊTRE EN PVC DR 18. ELLE DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :

ANSI/AWWA
 C-150/A21.50;
 C-151/A21.51;
 C-111/A21.11;
 C-104/A21.4;
 NQ 3623-085;
 BNQ 2613-090;
 ET ULC.

SYSTÈME RETENUE:

LA BUTÉE DE RETENUE DE BÉTON DEVRA ÊTRE DE 1 M3 MINIMUM POUR UNE CONDUITE DE 1500(6"Ø), ET DE 2 M3 MINIMUM POUR UNE CONDUITE DE 1500@2500(6"Ø@10"Ø), SUR UN SOL NON REMANIÉ D'UNE CAPACITÉ PORTANTE HORIZONTALE D'AU MOINS 14

PSI OU COLLET DE RETENUE UNI-FLANGE, SÉRIE 1400 ET BRIDES D'UNE LONGUEUR DE 5m MINIMUM DE CHAQUE CÔTÉ, POUR UN COUDE DE 90 DEGRÉS, D'UN TÊTE OU D'UN BOUCHON. LES LONGUEURS MINIMALES SONT DE 7m(23'-0") ET 17m(56'-0") POUR LES CONDUITES DE 1500(6"Ø) ET DE 2000(8"Ø) RESPECTIVEMENT.

RACCORD:

LES RACCORDS DEVRONT ÊTRE CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :

ANSI/AWWA
 C-153/A21.53;
 C-111/A21.11;
 C-110/A21.10;
 C-104/A21.4
 NQ 3623-095;
 BNQ 2613-090;
 ULC ET FM.

ROBINET VANNE:

LES ROBINETS VANNES SERONT DE MUELLER CANADA, MODÈLE A2340, AVEC SIÈGE SYMÉTRIQUE RÉLÉNT ET DOUBLE REVÊTEMENT ÉPOXYDE HP SUR LES SURFACES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES. L'OUVERTURE SERA À GAUCHE ET LA BOÎTE DE VANNE AJUSTABLE. FAITE EN COMPOSITE MVB DE MARQUE MUELLER CANADA. LE TOUT SERA CONFORME AUX NORMES AWWA C509, C550, ULC ET FM.

ACCESSOIRES

- LES ACCESSOIRES SERONT DE MARQUE MUELLER CANADA EN FONTE DUCTILE.
 - FONTE DUCTILE OU NODULAIRE (F65) 65-45-12N SELON LA NORME ASTM A536.
 - FONTE GRISE CLASSE 30 SELON LA NORME ASTM A48.

BÉTON POUR TROTTOIRS ET BORDURES

TOUS LES TROTTOIRS ET BORDURES SERONT EN BÉTON DE 4 650 PSI (32 MPA), DE 5 %@8% D'AIR OCCLUS, AUCUNE ARÊTE VIVE, AVEC RAYON MINIMAL DE 600mm(24po), TRAITÉS DE SCIE, JOINTS DE CONSTRUCTION, D'EXPANSION ET DE CONTRÔLE.

LE BÉTON POUR BOLLARD DE PROTECTION SERA EN BÉTON DE 4 500 PSI (30 MPA).

CHAUSSÉE

TOUTES LES CHAUSSEES SERONT CONSTRUITES SELON LES SPÉCIFICATIONS DU MTQ ET DU RAPPORT GÉOTECHNIQUE.

GAZON

PLAQUE DE TOURBE AVEC 150mm DE TOP-SOIL COMPACTÉ.

4. INSTALLATION

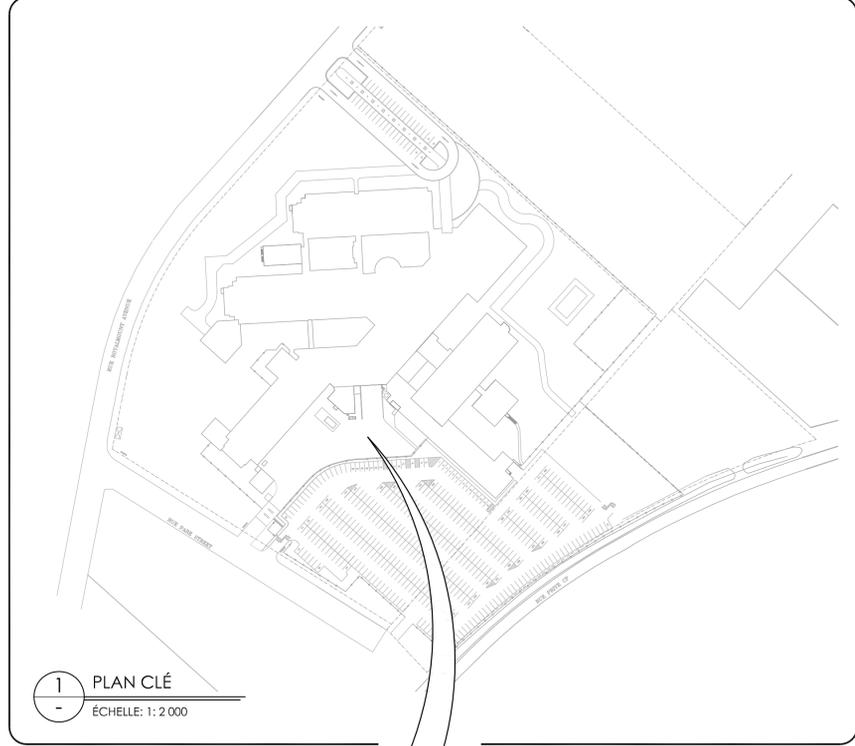
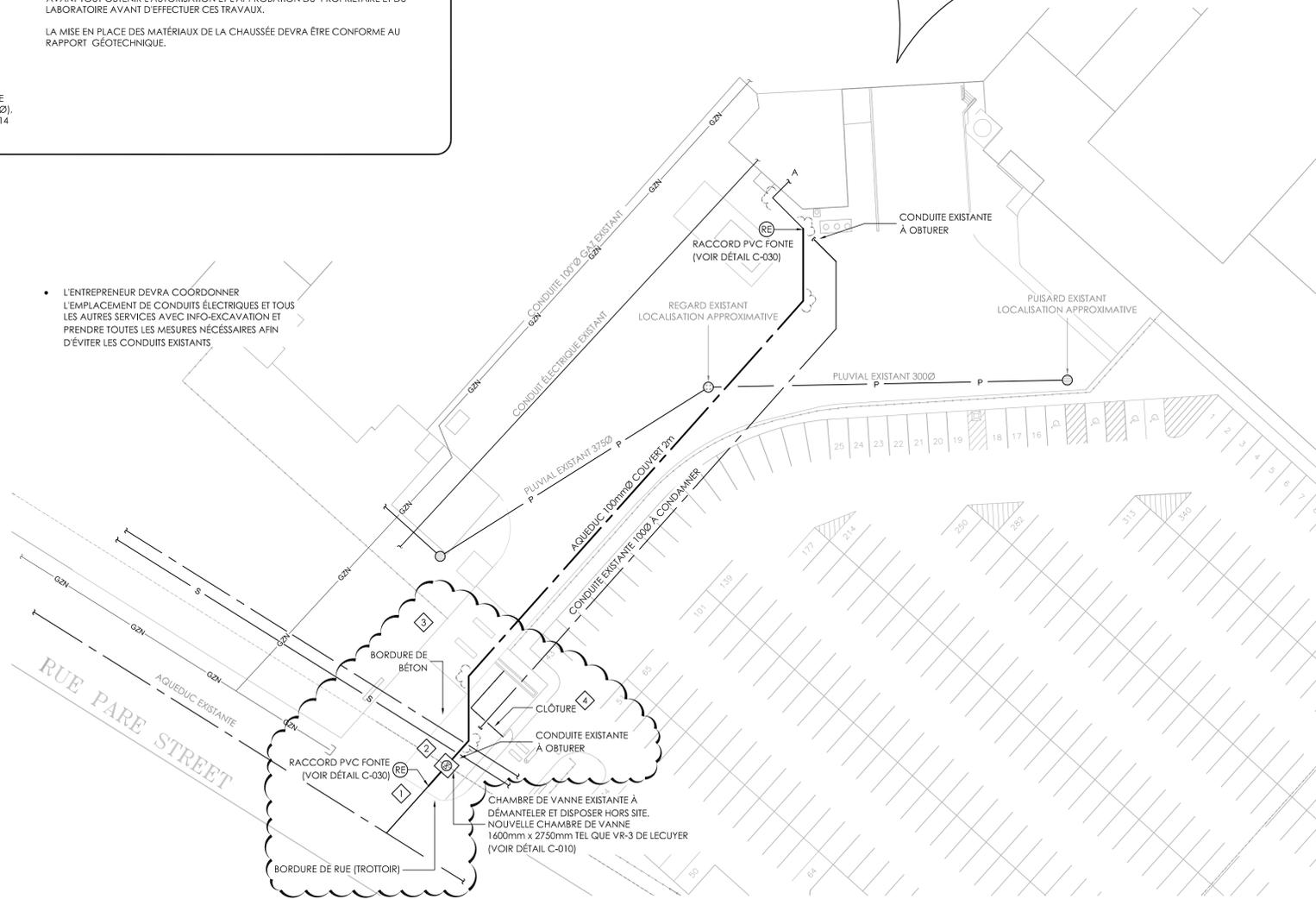
INSTALLER TOUTES LES CONDUITES SELON LE PLAN.

TOUS LES RACCORDEMENTS AU BÂTIMENT DEVRONT RESPECTER LES RADIERS MONTRÉS AUX PLANS ET SERONT À COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.

L'ASSISE DE PIERRES CONCASSÉES POURRA ÊTRE REMPLACÉE PAR UN COUSSIN DE PIERRES CONCASSÉES D'UNE ÉPAISSEUR DE 150mm(6po) EN PIERRES MTQ BC 5-20, ENTOURÉE D'UN GÉOTEXTE DE MARQUE TEKEL, MODÈLE 7612, À CONDITION QUE LES CONDITIONS D'EAUX SOUTERRAINES SOIENT TRÈS DIFFICILES. L'ENTREPRENEUR DEVRA AVANT TOUT OBTENIR L'AUTORISATION ET L'APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU LABORATOIRE AVANT D'EFFECTUER CES TRAVAUX.

LA MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX DE LA CHAUSSEE DEVRA ÊTRE CONFORME AU RAPPORT GÉOTECHNIQUE.

- L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER L'EMPLACEMENT DE CONDUITES ÉLECTRIQUES ET TOUS LES AUTRES SERVICES AVEC INFO-EXCAVATION ET PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN D'ÉVITER LES CONDUITES EXISTANTES



PLAN CLÉ:

- NOTES:**
- LE RACCORDEMENT AU CONDUIT EXISTANT SE FERA À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU TERRAIN, AUCUN TRAVAIL EST NÉCESSAIRE DANS LA RUE.
 - L'ENTRÉE DE LA RÉCEPTION DOIT RESTER LIBRE EN TOUT TEMPS, COORDONNER LES INTERRUPTIONS DE PASSAGE AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
 - RÉPARER TOUTE L'ASPHALTE DÉJÀ ENDOMMAGÉ AVANT LES TRAVAUX. PRÉVOIR UNE SUPERFICIE DE 100 pF. COORDONNER LES RÉPARATIONS AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
 - ENLEVER ET REMETTRE LA CLÔTURE AU BESOIN.

ARCHITECTE:

NO.	J - M - A	DESCRIPTION	PAR
1	18-09-17	ADDENDA ME-01	B.B.
0	20-07-17	SOUMISSION	B.B.

ÉMIS POUR:

SCEAUX:

BFA Experts conseils - mécanique - électricité - énergie
 Blondin Fortin Associés
 205, boul. Curé-Labelle, Bureau 200
 Sainte-Rose, Laval
 Québec H7L 2Z9
 Tel : 450 608-6555
 www.blondinfortin.ca

CLIENT:

TITRE DU PROJET:
**CONDUITE D'ALIMENTATION
 AQUEDUC,
 6100 ROYALMOUNT, MONTRÉAL**

DESCRIPTION: **CIVIL**

TITRE DU PLAN:
**IMPLANTATION
 SERVICES EXTÉRIEURS**

PRÉPARÉ PAR: B.BLONDIN
 DESSINÉ PAR: L.P.LALANDE
 NO DE PROJET: 2017-051

ÉCHELLE: 1:400
 PLANCHE NO: **C-001**



ADDENDUM #2

1. SCOPE OF WORK

- a. In addition to the items already listed, the work includes, but is not limited to, the supply and installation of all pipes, fittings, and devices for the water meter valve train, except for the water meter itself, which will be provided by the City of Montreal and installed by the Contractor.

2. DEMOLITION

- a. The existing pipe section that will be unused after the new pipe is installed is to be closed down and left in place. Install plugs at each end of the disused pipe.

3. REPAIR OF THE EXISTING ASPHALT PAVEMENT

- a. Following the already completed emergency work, a surface of about 220 m² remains unpaved and should be repaired. Clean, compact, and resurface the pavement where it has been damaged, over an area of about 220 m², in addition to the paving work already required in this contract.

4. COORDINATION WITH THE CITY

- a. Coordinate with the City of Montreal with regard to shutting off the water supply, opening and closing valves, and acquiring and installing the water meter as such.
- b. In the event that the water meter is not available for installation at the set time, install a proper-size pipe spool in the interim.
- c. When the water meter becomes available, remove the pipe spool and install the meter.

5. BUILDING WATER SUPPLY

- a. The building is equipped with a second water inlet that is connected to the water supply system and, consequently, the work can be done during regular working hours without the need for planned shutdowns.

6. TRAFFIC AND ACCESS TO RECEIVING BAY

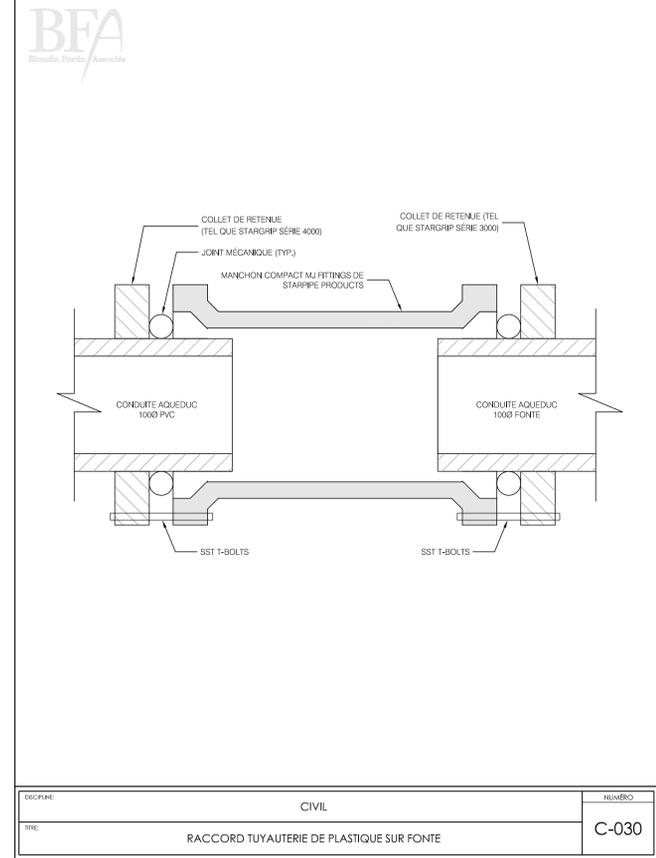
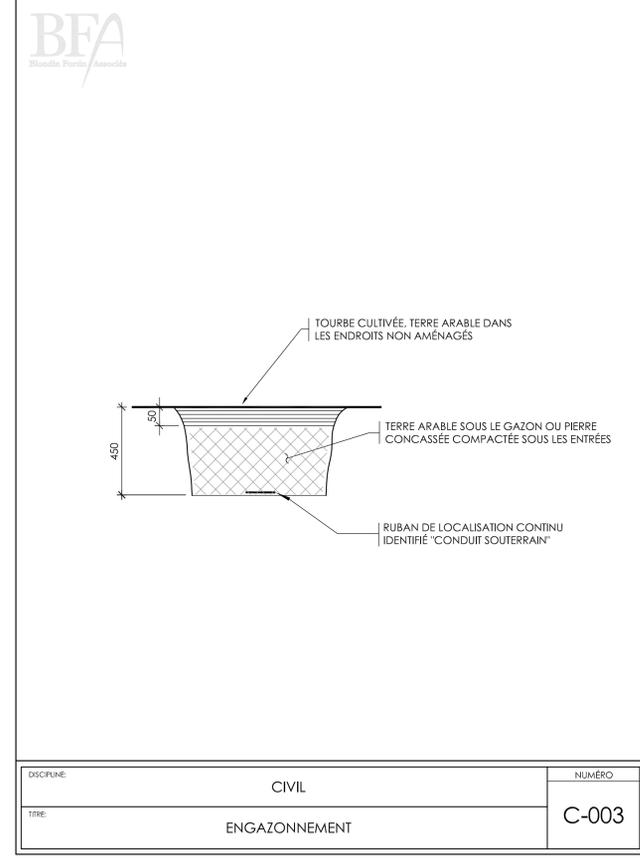
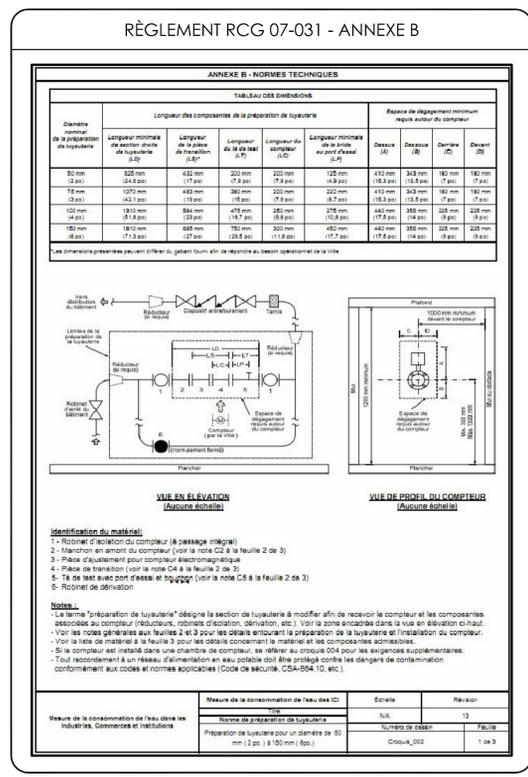
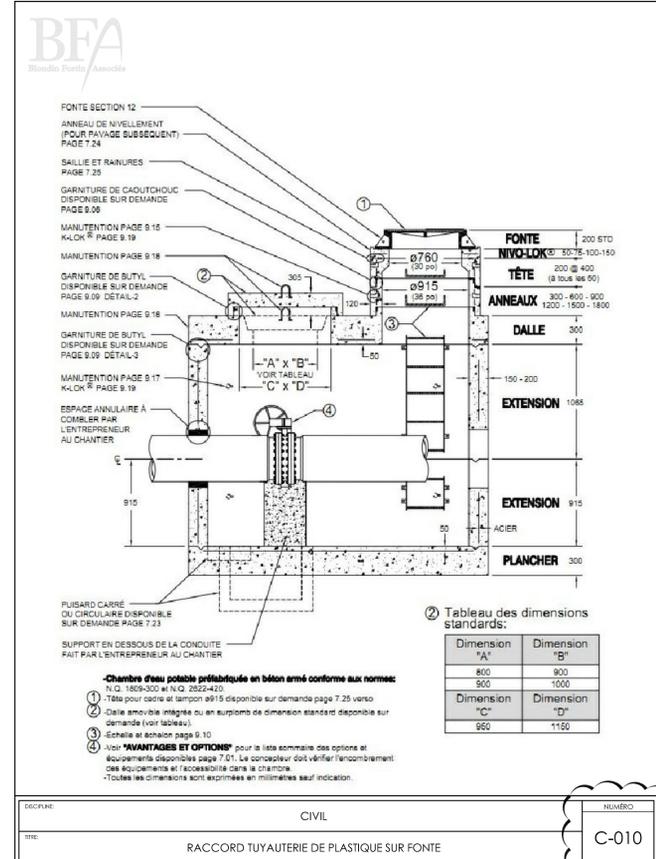
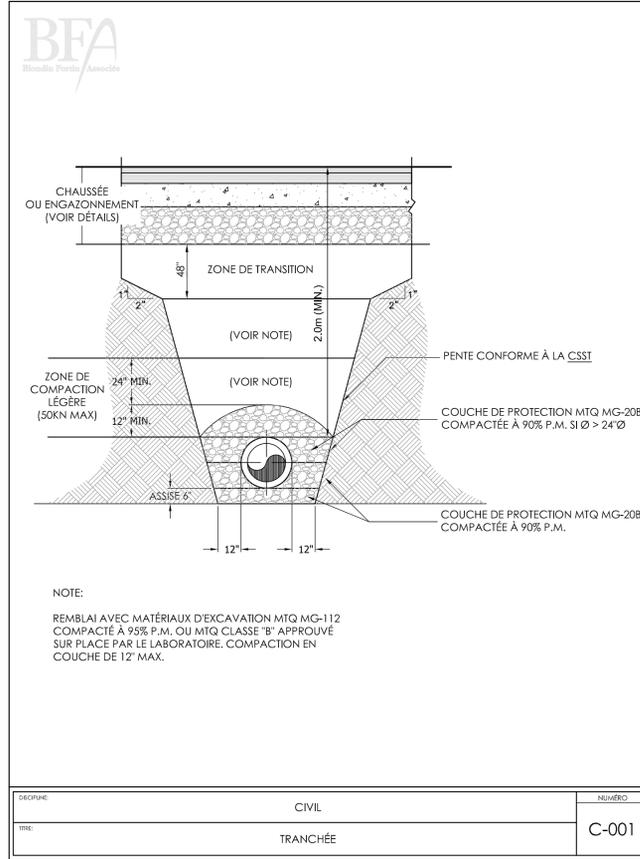
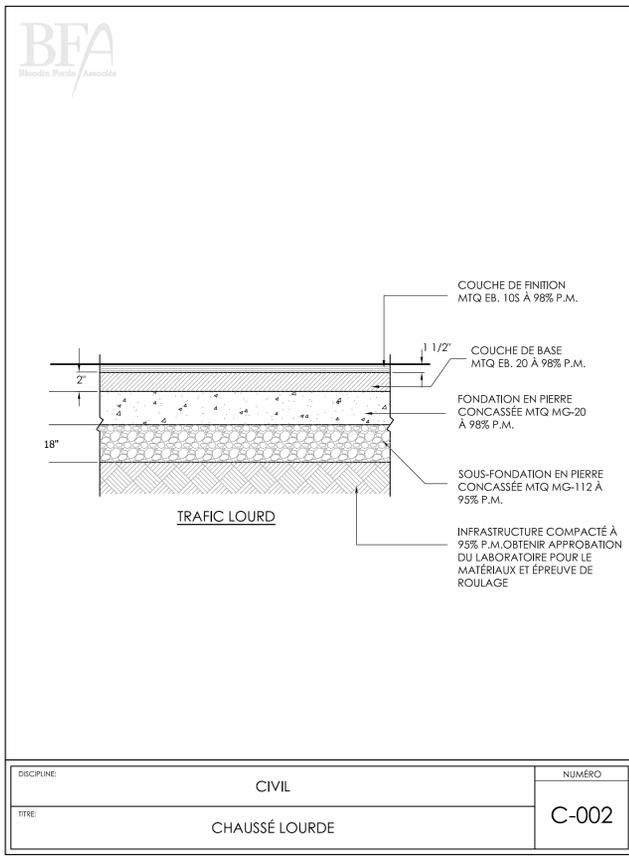
- a. Throughout the contract, make sure delivery trucks have access to the shipping/receiving bay at all times.

- b. Perform the work on a per-section basis to ensure free passage at all times.
- c. Install signs and barriers to ensure public and worker safety.

7. MODIFICATIONS TO THE TECHNICAL SPECIFICATIONS

- a. Comply with the enclosed plan modifications, issued for Addenda ME-01.
 - i. 2017-051_C-001, Addenda ME-01
 - ii. 2017-051_C-002, Addenda ME-01

END OF THE ADDENDUM



PLAN CLÉ:

NOTES:

ARCHITECTE:

1	18-09-17	ADDENDA ME-01	B.B.
0	20-07-17	SOUMISSION	B.B.
NO.	J - M - A	DESCRIPTION	PAR

ÉMIS POUR:

BFA Experts conseils - mécanique - électricité - énergie

Blondin Fortin Associés

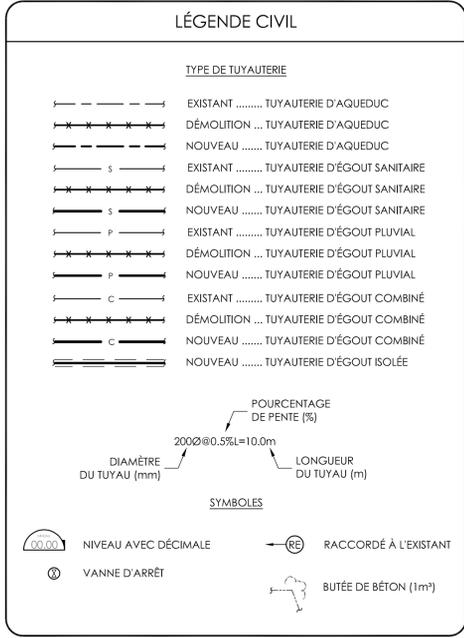
205, boul. Curé-Labelle
Bureau 200
Sainte-Rose, Laval
Québec H7L 2Z9
Tel.: 450 608-6555
www.blondinfortin.co

CONDUITE D'ALIMENTATION AQUEUDUC, 6100 ROYALMOUNT, MONTRÉAL

DISCIPLINE: CIVIL
TITRE DU PLAN: DÉTAILS

PRÉPARÉ PAR: B. BLONDIN
DESINÉ PAR: L.P. LALANDE
NO DE PROJET: 2017-051

ÉCHELLE: AUCUNE
PLANCHE NO: C-002



DEVIS CIVIL

1. GÉNÉRALITÉS:

LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS SELON LES PLANS DE GÉNIE CIVIL.

FURNIR TOUTE LA MACHINERIE, LA MAIN-D'ŒUVRE, LES MATÉRIAUX, LES ESSAIS ET TOUT AUTRE ITEM REQUIS POUR L'OBTENTION DU PRODUIT FINI À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'INGÉNIEUR.

COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX, LES AUTRES SERVICES EXISTANTS, LES AUTRES ENTREPRENEURS SUR LE SITE ET LE PROPRIÉTAIRE.

L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE L'OBTENTION DE TOUS LES PERMIS AUPRÈS DES AUTORITÉS MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES QUI SONT NÉCESSAIRES AFIN DE COMMENCER ET COMPLÉTER TOUS LES TRAVAUX ET D'EN ACQUITTER LES FRAIS.

LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX AU CHANTIER POURRA ÊTRE EFFECTUÉ PAR LE LABORATOIRE GÉOTECHNIQUE L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER SA PLEINE COLLABORATION AUX TRAVAUX DE CONTRÔLE ET DEVRA MANDATER UN LABORATOIRE D'ESSAIS SPÉCIALISÉ ET INDÉPENDANT POUR EFFECTUER LES ESSAIS SUR LES CONDUITES.

L'ENTREPRENEUR DEVRA EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE, DE GAZON, DE BORDURES, DE TROTTOIRS, DE CONDUITES ET DE RÉFECTIONS DES STRUCTURES EXISTANTES SUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX SELON LES EXIGENCES DE LA VILLE ET DU PROPRIÉTAIRE ET TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC CELLE-CI. TOUS LES COÛTS DIRECTS ET INDIRECTS DEVRONT ÊTRE INCLUS AU CONTRAT.

TOUS LES TRAVAUX QUI NE RÉPONDENT PAS AUX EXIGENCES PRÉSCRITES POURRONT ÊTRE REFUSÉS ET DEVRONT ÊTRE REPRIS PAR L'ENTREPRENEUR. TOUS LES FRAIS DIRECTS ET INDIRECTS SERONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

LE REMBLAYAGE AUTOUR DU BÂTIMENT SE FERA AVEC DU SABLE DE CLASSE A, FAIRE L'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX:

LES TRAVAUX SUIVANTS FONT PARTIE DES PRÉSENTS TRAVAUX :

LES TRAVAUX D'EXCAVATION DE REMBLAYAGE:
L'ENLEVEMENT DE LA TERRE ARABLE SUR L'ENSEMBLE DU SITE;

L'ENLEVEMENT DES MATÉRIAUX NON UTILISÉS ET LEUR DISPOSITION HORS DU SITE VERS UN SITE APPRUVÉ PAR LES AUTORITÉS;

LA FONDATION ET LA SOUS FONDATION DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE CONDUITE;
LE PAVAGE, LES BORDURES, LES TROTTOIRS DE BÉTON, GAZON, ETC.;

3. MATÉRIAUX AUTORISÉS:

LES TRAVAUX DE BRANCHEMENTS DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS CONFORMÉMENT AU BNG 1809-300/2004 (R2007) ET SELON LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT 0460-000.

AQUEDUC:

TUYAUTERIE:
TOUTE LA TUYAUTERIE DEVRA ÊTRE EN PVC DR 18. ELLE DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :

ANSI/AWWA
C-150/A21.50;
C-151/A21.51;
C-111/A21.11;
C-104/A21.4;
NG 3623-085;
BNG 2613-090;
ET ULC.

SYSTÈME RETENUE:
LA BUTÉE DE RETENUE DE BÉTON DEVRA ÊTRE DE 1 M3 MINIMUM POUR UNE CONDUITE DE 1500(6"Ø), ET DE 2 M3 MINIMUM POUR UNE CONDUITE DE 1500@2500(6"Ø@10"Ø), SUR UN SOL NON REMANIÉ D'UNE CAPACITÉ PORTANTE HORIZONTALE D'AU MOINS 14

PSI OU COLLET DE RETENUE UNI-FLANGE, SÉRIE 1400 ET BRIDES D'UNE LONGUEUR DE 5m MINIMUM DE CHAQUE CÔTÉ, POUR UN COUDE DE 90 DEGRÉS, D'UN TÊTE OU D'UN BOUCHON. LES LONGUEURS MINIMALES SONT DE 7m(23'-0") ET 17m(56'-0") POUR LES CONDUITES DE 1500(6"Ø) ET DE 2000(8"Ø) RESPECTIVEMENT.

RACCORD:

LES RACCORDS DEVRONT ÊTRE CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :

ANSI/AWWA
C-153/A21.53;
C-111/A21.11;
C-110/A21.10;
C-104/A21.4;
NG 3623-095;
BNG 2613-090;
ULC. ET FM.

ROBINET VANNE:
LES ROBINETS VANNES SERONT DE MUELLER CANADA, MODÈLE A2340, AVEC SIÈGE SYMÉTRIQUE RÉLÉNT ET DOUBLE REVÊTEMENT ÉPOXYDE HP SUR LES SURFACES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES. L'OUVERTURE SERA À GAUCHE ET LA BOÎTE DE VANNE AJUSTABLE. FAITE EN COMPOSITE MVB DE MARQUE MUELLER CANADA. LE TOUT SERA CONFORME AUX NORMES AWWA C509, C550, ULC ET FM.

ACCESSOIRES

- LES ACCESSOIRES SERONT DE MARQUE MUELLER CANADA EN FONTE DUCTILE.
- FONTE DUCTILE OU MODULAIRE (F&S) 65-45-12N SELON LA NORME ASTM A536.
- FONTE GRISE CLASSE 30 SELON LA NORME ASTM A48.

BÉTON POUR TROTTOIRS ET BORDURES

TOUS LES TROTTOIRS ET BORDURES SERONT EN BÉTON DE 4 650 PSI (32 MPA), DE 5 %@8% D'AIR OCCLUS, AUCUNE ARÊTE VIVE, AVEC RAYON MINIMAL DE 60mm(24po), TRAITÉS DE SCIE, JOINTS DE CONSTRUCTION, D'EXPANSION ET DE CONTRÔLE.

LE BÉTON POUR BOLLARD DE PROTECTION SERA EN BÉTON DE 4 500 PSI (30 MPA).

CHAUSSÉE

TOUTES LES CHAUSSEES SERONT CONSTRUITES SELON LES SPÉCIFICATIONS DU MTQ ET DU RAPPORT GÉOTECHNIQUE.

GAZON

PLAQUE DE TOURBE AVEC 150mm DE TOP-SOIL COMPACTÉ.

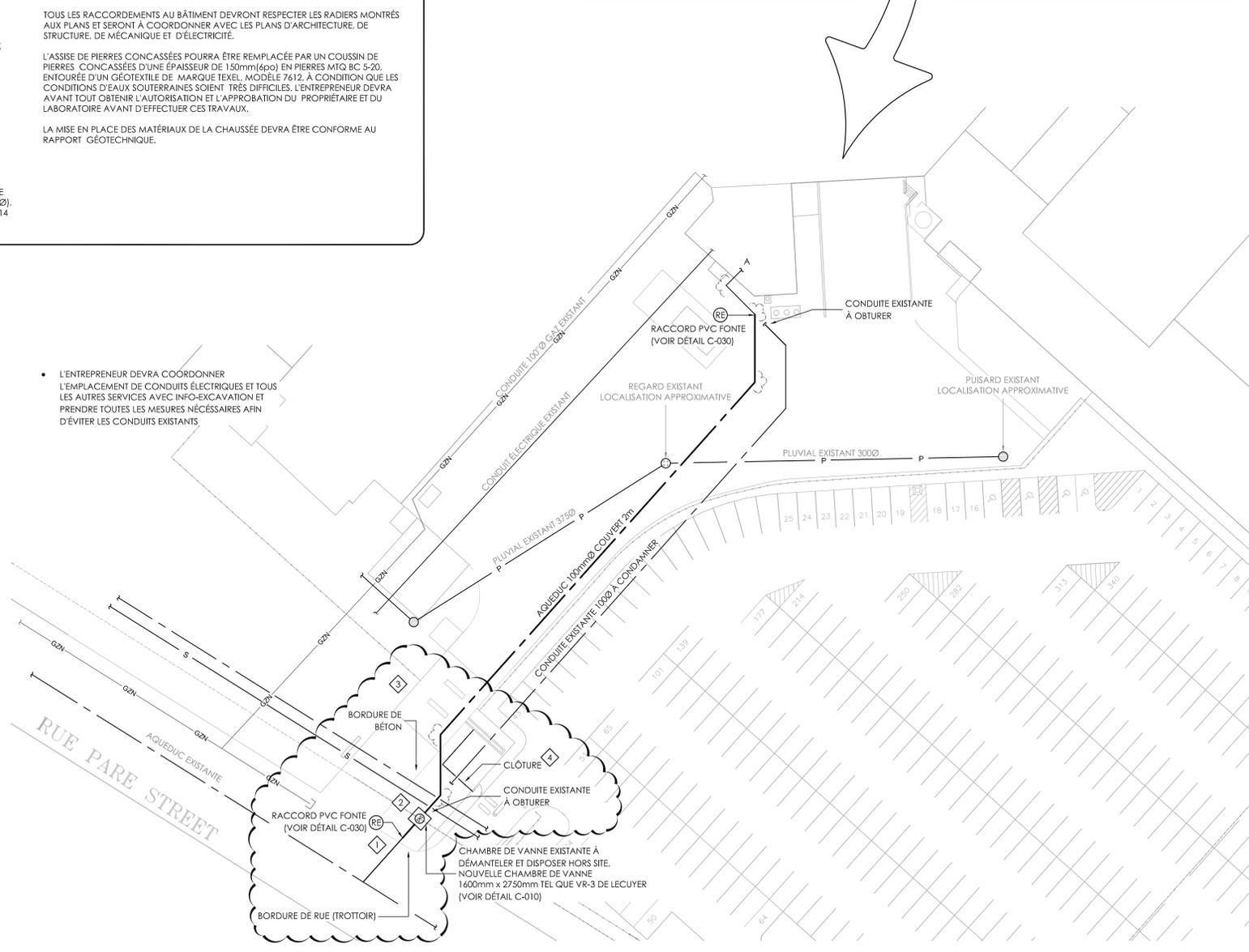
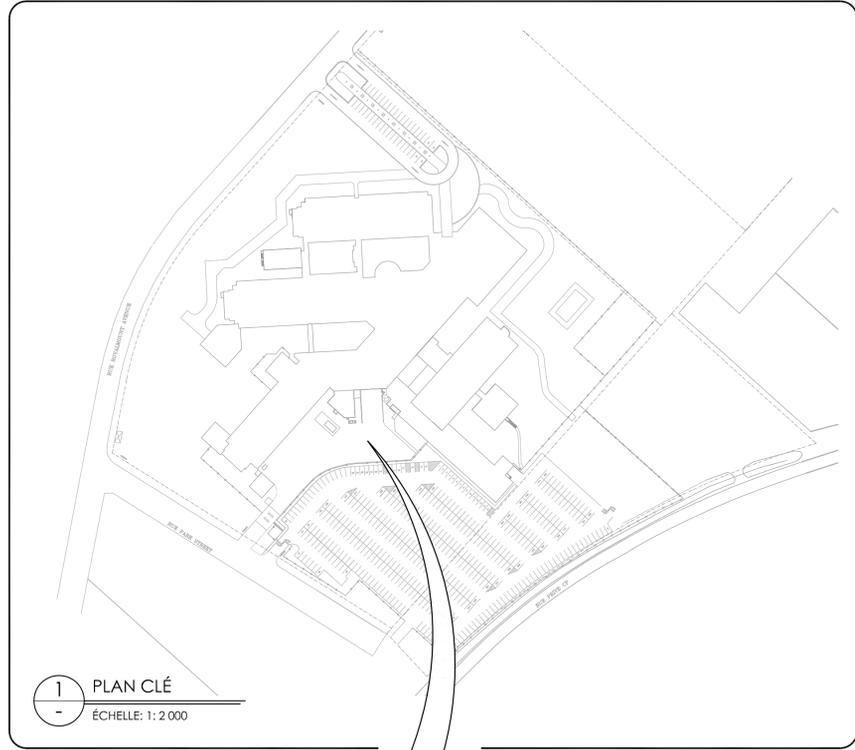
4. INSTALLATION

INSTALLER TOUTES LES CONDUITES SELON LE PLAN.

TOUS LES RACCORDEMENTS AU BÂTIMENT DEVRONT RESPECTER LES RADIERS MONTRÉS AUX PLANS ET SERONT À COORDONNER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.

L'ASSISE DE PIERRES CONCASSÉES POURRA ÊTRE REMPLACÉE PAR UN COUSSIN DE PIERRES CONCASSÉES D'UNE ÉPAISSEUR DE 150mm(6po) EN PIERRES MTQ BC 5-20, ENTOURÉE D'UN GÉOTEXTE DE MARQUE TEKEL, MODÈLE 7612, À CONDITION QUE LES CONDITIONS D'EAUX SOUTERRAINES SOIENT TRÈS DIFFICILES. L'ENTREPRENEUR DEVRA AVANT TOUT OBTENIR L'AUTORISATION ET L'APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU LABORATOIRE AVANT D'EFFECTUER CES TRAVAUX.

LA MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX DE LA CHAUSSEE DEVRA ÊTRE CONFORME AU RAPPORT GÉOTECHNIQUE.



PLAN CLÉ:

- NOTES:**
- LE RACCORDEMENT AU CONDUIT EXISTANT SE FERA À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU TERRAIN, AUCUN TRAVAIL EST NÉCESSAIRE DANS LA RUE.
 - L'ENTRÉE DE LA RÉCEPTION DOIT RESTER LIBRE EN TOUT TEMPS, COORDONNER LES INTERRUPTIONS DE PASSAGE AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
 - RÉPARER TOUTE L'ASPHALTE DÉJÀ ENDOMMAGÉ AVANT LES TRAVAUX. PRÉVOIR UNE SUPERFICIE DE 100 pF. COORDONNER LES RÉPARATIONS AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
 - ENLEVER ET REMETTRE LA CLÔTURE AU BESOIN.

ARCHITECTE:

NO.	J - M - A	DESCRIPTION	PAR
1	18-09-17	ADDENDA ME-01	B.B.
0	20-07-17	SOUMISSION	B.B.

ÉMIS POUR:

SCEAUX:

BFA Experts conseils - mécanique - électricité - énergie
Blondin Fortin Associés

205, boul. Curé-Labelle
Bureau 200
Sainte-Rose, Laval
Québec H7L 2Z9
Tel : 450 608-6555
www.blondinfortin.ca

CLIENT:

TITRE DU PROJET:
**CONDUITE D'ALIMENTATION
AQUEDUC,
6100 ROYALMOUNT, MONTRÉAL**

DESCRIPTION: CIVIL

TITRE DU PLAN:
**IMPLANTATION
SERVICES EXTÉRIEURS**

PRÉPARÉ PAR: B.BLONDIN ÉCHELLE: 1:400
DESSINÉ PAR: L.P.LALANDE PLANCHE NO:
NO DE PROJET: 2017-051 **C-001**

